DICTIONNAIRE DE VARIABLES

Nom du champ	Description	Observations	Origine
nom_prise_eau	Nom donné en DREAL à la prise d'eau.	Attention, les noms peuvent varier selon les utilisateurs (DDT, exploitant, OFB, IGN, riverains...).	DREAL
code_ROE	Code unique de l'ouvrage correspondant à la prise d'eau dans le référentiel national des obstacles à l'écoulement.	Plus d'informations sur : https://www.sandre.eaufrance.fr/atlas/srv/fre/catalog.search#/metadata/(	ROE OFB
id_prise_e	Identifiant donné en DREAL à la prise d'eau	L'identifiant est du type XXXXP0Y ou NXXXP0Y. XXXX ou NXXX correspond à l'identifiant de l'aménagement Y est le numéro de la prise d'eau (certains aménagements comprennent jusqu'à 4 prises d'eau)	DREAL
nom_amenag	Nom donné en DREAL à l'aménagement auquel appartient la prise d'eau.	Plusieurs prises d'eau peuvent appartenir à un même aménagement, dans ce cas elles ont le même « nom_amenag » et le même « id_amenag ». Attention, les noms peuvent varier selon les utilisateurs (DDT, exploitant, OFB, IGN, riverains...).	DREAL
id_amenag	Identifiant donné en DREAL à l'aménagement.	L'identifiant est du type XXXX (quatre chiffres) ou NXXX (N + 3 chiffres).	DREAL
cours_eau_p	Nom donné en DREAL au cours d'eau d'implantation de la prise d'eau.	Attention, les noms peuvent varier selon les utilisateurs (DDT, exploitant, OFB, IGN, riverains...), et les bases de données (BD Carthage, BD Topage, IGN, …).	DREAL
dept_p	Département de localisation de la prise d'eau		AP autorisation
commune_p	Commune de localisation de la prise d'eau		AP autorisation
INSEE_p	Code INSEE de la commune de localisation de la prise d'eau		INSEE
date_acte_initial	Date de l'acte le plus ancien connu.	Dans la plupart des cas il s'agit de l'acte d'autorisation initial, mais dans certain cas il s'agit du courrier de reconnaissance du droit fondé en titre.	DDT/DREAL
date_auto_en_cours	Date de l'autorisation en cours.		AP autorisation
date_renouvellement	Date de renouvellement de l'autorisation.		AP autorisation
date_écheance	Date d'échéance de l'autorisation.		AP autorisation
date_dernier_acte	Date du dernier acte connu.	Il s'agit dans certains cas d'un arrêté préfectoral complémentaire (relèvement du débit réservé, modification)	DDT/DREAL
pmb_amenag_kw	Puissance maximale brute de l'aménagement en kW	La PMB est la puissance administrative, elle est supérieure à la puissance installée.	AP autorisation
nature_droit	Type d'autorisation : droit fondé en titre ; autorisation antérieure à 1919 ; autorisation postérieure à 1919.	Un droit fondé en titre et une autorisation antérieure à 1919 (fondé sur titre) sont illimités dans le temps.	AP autorisation
etat_installation	Etat de de l'installation : en service ; autorisée non en service.		DDT/DREAL
Post_2014	Après 2014 : prise d'eau autorisée en 2014 ou après. Vide : prise d'eau autorisée avant 2014	2014 est la première année entière d'application des classements de cours (liste 1 et liste 2) au titre de l'article L-214-17 du code de l'environnement pour préserver et améliorer la continuité écologique conformément aux objectifs de la Directive cadre sur l'eau.	AP autorisation
L_TCC	Longueur du tronçon court-circuité entre la prise d'eau et la restitution.	Si la donnée n'était pas dans l'arrêté préfectoral d'autorisation, elle a pu être calculée à partir des localisations de la prise d'eau et de la restitution figurant dans l'arrêté.	AP autorisation

DICTIONNAIRE DE VARIABLES

Nom du champ	Description	Observations	Origine
nom_restitution	Nom donné en DREAL à la restitution.	Attention, les noms peuvent varier selon les utilisateurs (DDT, exploitant, OFB, IGN, riverains...).	DREAL
id_restit	Identifiant donné en DREAL à la restitution	L'identifiant est du type XXXXR0Y ou NXXX0Y. XXXX ou NXXX correspond à l'identifiant de l'aménagement Y est le numéro de la restitution (certains aménagements comprennent 2 restitutions)	DREAL
nom_amenag	Nom donné en DREAL à l'aménagement auquel appartient la prise d'eau.	Plus d'informations sur : https://www.sandre.eaufrance.fr/atlas/srv/fre/catalog.search#/metadata/070df46	DREAL
id_amenag	Identifiant donné en DREAL à aménagement.	L'identifiant est du type XXXX (quatre chiffres) ou NXXX (N + 3 chiffres).	DREAL
cours_eau_r	Nom donné en DREAL au cours d'eau de restitution.	Attention, les noms peuvent varier selon les utilisateurs (DDT, exploitant, OFB, IGN, riverains...), et les bases de données (BD Carthage, BD Topage, IGN, …).	DREAL
dept_r	Département de localisation de la restitution		AP autorisation
commune_r	Commune de localisation de la restitution		AP autorisation
INSEE_r	Code INSEE de la commune de localisation de la restitution		INSEE
pmb_amenag_kw	Puissance maximale brute de l'aménagement en kW	La PMB est la puissance administrative, elle est supérieure à la puissance installée.	AP autorisation
date_acte_initial	Date de l'acte le plus ancien connu concernant l'aménagement.	Dans la plupart des cas il s'agit de l'acte d'autorisation initial, mais dans certain cas il s'agit du courrier de reconnaissance du droit fondé en titre.	DDT/DREAL
date_auto_en_cours	Date de l'autorisation en cours de l'aménagement		AP autorisation
date_renouvellement	Date de renouvellement de l'autorisation.		AP autorisation
date_écheance	Date d'échéance de l'autorisation.		AP autorisation
date_dernier_acte	Date du dernier acte connu.		DDT/DREAL
nature_droit	Type d'autorisation : droit fondé en titre ; autorisation antérieure à 1919 ; autorisation postérieure à 1919	Un droit fondé en titre et une autorisation antérieure à 1919 (fondé sur titre) sont illimités dans le temps.	AP autorisation
etat_installation	Etat de de l'installation : en service ; autorisée non en service.		DDT/DREAL
Post_2014	Après 2014 : prise d'eau autorisée après 2014 Vide : prise d'eau autorisée avant 2014	2014 est la première année entière d'application des classements de cours (liste 1 et liste 2) au titre de l'article L-214-17 du code de l'environnement pour préserver et améliorer la continuité écologique conformément aux objectifs de la Directive cadre sur l'eau.	AP autorisation
L_TCC	Longueur du tronçon court-circuité	Si la donnée n'était pas dans l'arrêté préfectoral d'autorisation, elle a pu être calculée à partir des localisations de la prise d'eau et de la restitution figurant dans l'arrêté.	AP autorisation